



Les Genevez, le 16 décembre 2021

AVIS OFFICIEL

Demande de permis de construire (Publication au Journal officiel du 16 décembre 2021, N° 45)

Parcelle N° 1699, Rue Les Agaces, 2714 Les Genevez

Requérant : Sylvain Gigandet, Rue du Crêt-Georges 47,
2720 Tramelan.

Auteur du projet : Sylvain Gigandet, Rue du Crêt-Georges 47,
2720 Tramelan.

Ouvrage : Construction d'une maison familiale avec garage, pompe à
chaleur et installation solaire.

Dimensions : Longueur : 16.30 mètres
Largeur : 14.00 mètres
Hauteur : 5.40 mètres
Hauteur total : 6.93 mètres

Matériaux : Façades : Ossature bois isolée.
Crépi teinte blanche.
Bardage bois, teinte grise.
Toiture : Tuiles, teinte anthracite.

Zone : En zone à bâtir, Zone d'habitation HA.

Dépôt public de la demande, jusqu'au 24 janvier 2022 à l'administration communale de la Commune des Genevez (JU), La Sagne-au-Droz 20, 2714 Les Genevez, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Notion de compensation des charges selon art. 32 LCAT : « Si un propriétaire foncier tire profit d'un avantage particulier qui lui a été accordé aux dépens d'un voisin à la suite d'une dérogation, d'un plan spécial ou de tout autre mesure s'écartant des prescriptions communales sur les constructions, il doit dédommager le voisin si ce dernier subit un préjudice notable. »

Hébergement de vacances

Nous rappelons à toutes les personnes qui ont des hébergements de vacances à leur domicile qu'il est obligatoire de s'annoncer auprès de l'administration Communale ainsi qu'à Jura Tourisme à Saignelégier.



Fermeture du secrétariat communal

Durant les fêtes de fin d'année, le secrétariat communal sera fermé

du vendredi 24 décembre 2021 à midi au lundi 10 janvier 2022 à 8h30

Merci de votre compréhension.

Rappel

Emplacement réservé pour le bus scolaire – sécurité des enfants

Les automobilistes sont priés de respecter l'emplacement de chargement et de déchargement des enfants qui a été récemment organisé devant la parcelle 1639, point 1 (rouge) de l'image ci-dessous. Cet emplacement a fait l'objet d'un marquage au sol et un panneau d'interdiction de s'arrêter, hormis le bus scolaire sera installé. Au besoin, les usagers utiliseront les places de parc de la commune de la parcelle 68, point 2 (bleu) de l'image ci-dessous. Tout contrevenant pourra à l'avenir faire l'objet d'une amende.



Belles fêtes de fin d'année à vous toutes et tous.

Le Conseil communal et tous les employés communaux vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.



Le Conseil communal

Communication de l'Association Tout Schuss

Association ayant pour but d'offrir les abonnements de ski pour la saison 2021-2022 au téléski des Genevez à tous les élèves du cercle scolaire primaire de la Courtine.

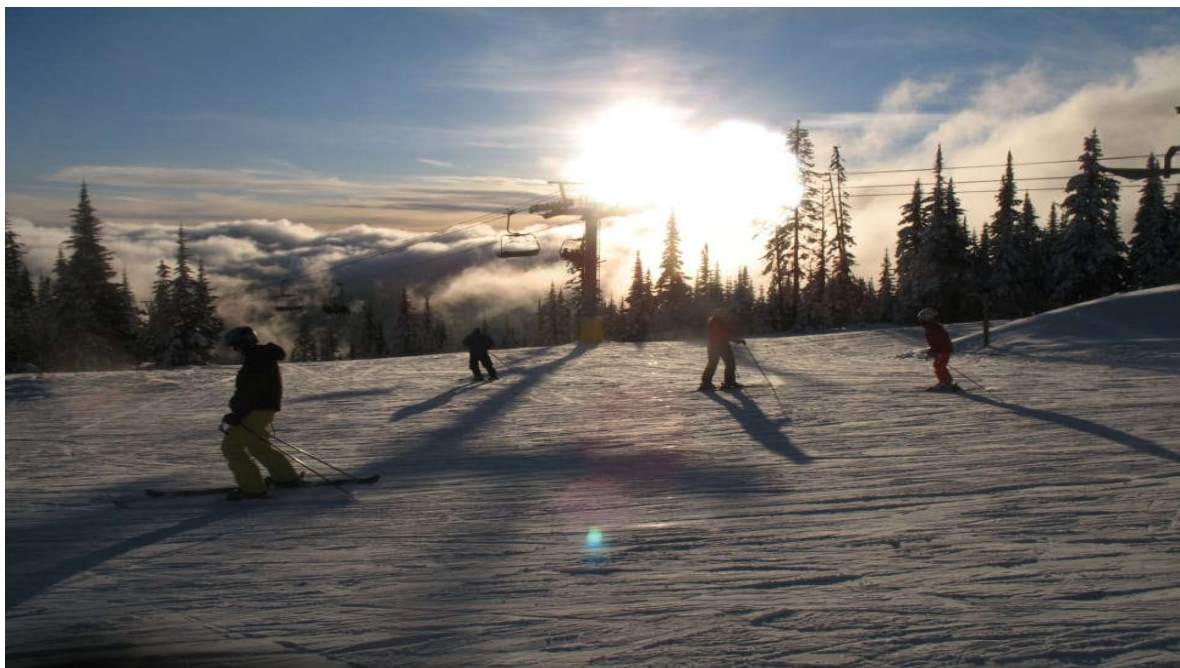
Nous faisons appel à votre générosité pour soutenir cette action par un don. Cette association est à but non lucratif et l'argent récolté ira au bénéfice des élèves uniquement.

Nous savons que le sport et l'activité en plein air sont importants et bénéfiques pour la santé de tous. Faisons en sorte que nos têtes blondes profitent le plus possible du téléski.

Pour vos dons : IBAN : CH69 0483 5336 5726 8100 0

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au 079 251 04 58.
Merci d'avance pour les enfants.

Viviane et Alexandre Strambini



Communication du ski-club régional les Agaces des Genevez



Chers enfants, chers parents,

Le ski-club régional les Agaces des Genevez est une société active depuis plus de 50 ans et qui a comme principale vocation la promotion du ski mais également l'organisation de plusieurs activités tout au long de l'année :

- Entraînements sur neige pour les enfants dès la 3^{ème} année scolaire le samedi matin au télésiège des Genevez
- Sortie raquette au clair de lune
- Slalom populaire
- Descente aux flambeaux
- Week-end à ski
- Sortie printanière
- Soirée brisolée le week-end d'Halloween avec creusage de courges

Nous sommes composés d'un comité et actuellement de 115 membres.
Les cotisations annuelles sont les suivantes :

Enfant en âge de scolarité	CHF 15.-
Etudiant	CHF 20.-
Adulte	CHF 30.-

Intéressés à rejoindre notre société ?

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons !

Renseignements et inscriptions auprès de Gilles Humair au 079.698.48.03